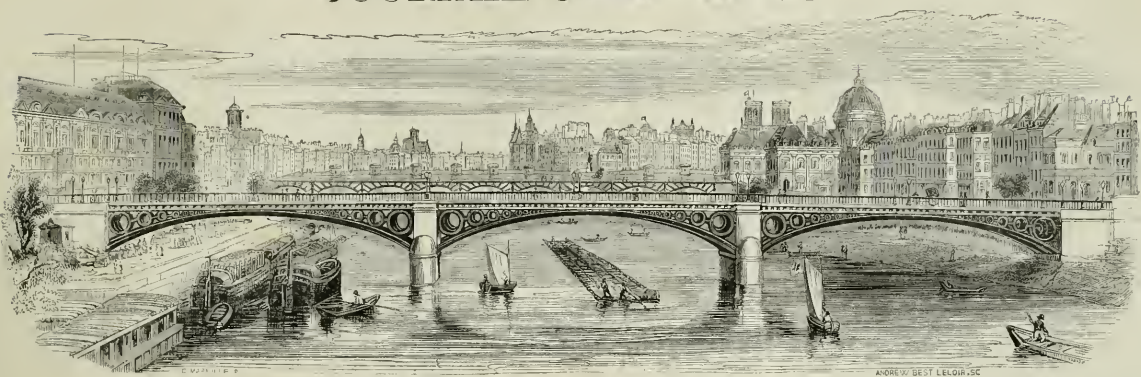


L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris. — 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
 Prix de chaque N^o, 75 c. — La collection mensuelle br., 2 fr. 75.

N^o 450. VOL. VI. — SAMEDI 10 JANVIER 1846
 Bureaux, rue Richelieu, 60.

Ab. pour les Dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.
 Ab. pour l'Étranger. — 10 — 20 — 40.

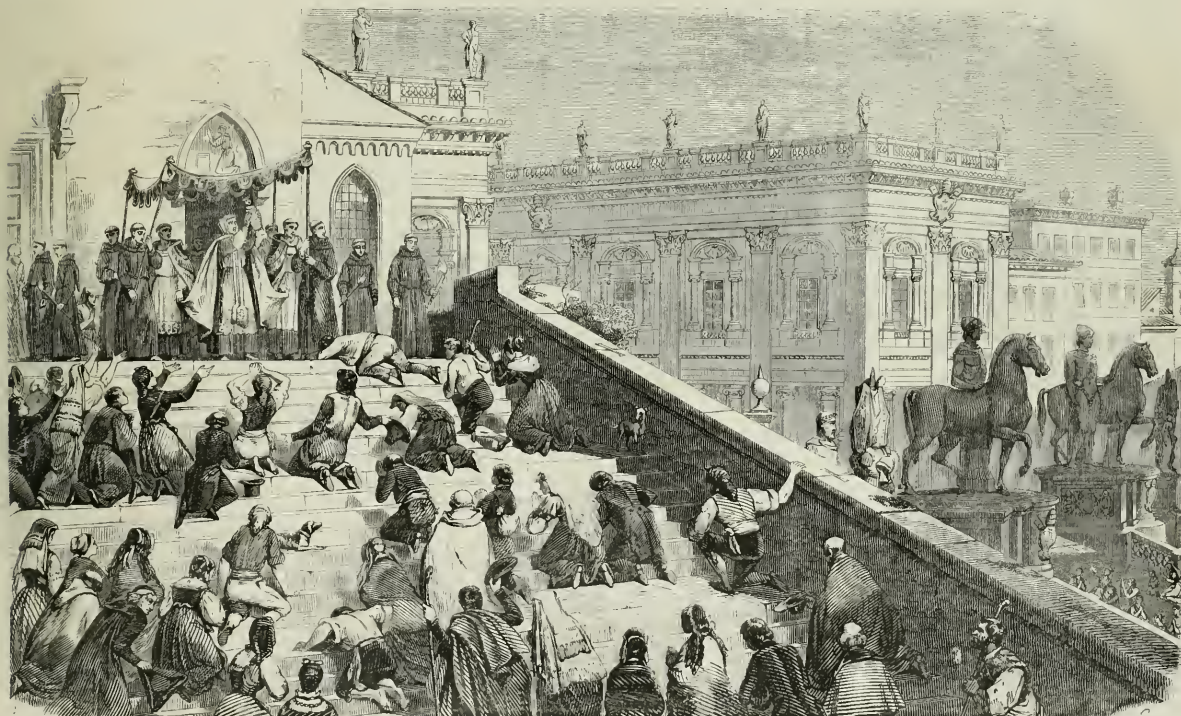
SOMMAIRE.

Courrier de Paris. *Bénédictin del Bambino à Rome.* — *Histoire de la semaine.* — *La partie d'échecs.* *Une Gravure, d'après le tableau de M. Marlet.* — *Charlet. Portrait.* — *Académie des Sciences.* Compte rendu du 3^e trimestre de 1845. *Météorologie et sciences naturelles.* — *Madagascar.* I. L'Île et ses habitants. *Carte de Madagascar; un Traitant; le Tanghinia veneniflora et extrémité*

septentrionale de l'île; intérieur d'une habitation; tombeau malgache; manière de recueillir et de faire sécher les sauterelles; coiffures malgaches; cases malgaches; embarquement des brufs; un village malgache; vue générale de Foulpointe. — *Gilbert Gurney, souvenirs d'un gentleman, par Théodore Hook. (Suite.)* — *Théâtres.* *Une Scène de la Loi sultane.* *Algérie.* *Ombres chinoises.* *Garagnoux.* *Quatre Gravures.* — *Bulletin bibliographique.* — *Annonces.* — *Modes.* *Une Gravure.* — *Les bureaux de bienfaisance de la ville de Paris.* — *Rébus.*

Courrier de Paris.

Tout est dit, et le premier jour de l'année 1846 a vécu: il a vécu ce que vivent les roses et les sourires, les plus jolies choses de ce monde; adieu les vœux et les souhaits, assez d'embarassements et d'étranges comme cela; le Paris, maître, époux et père, le Paris qui patronne, qui est propriétaire, noble et rentier, en un mot, le Paris qui domo et dispense les



ÉVÈNE NOËL. — Bénédictin del Bambino, à Rome.

cadeaux et les surprises, à mis un terme à ses prodigalités; le voilà occupé à se reconnaître, il serre et reserre les cordons de sa bourse que cet heureux jour avait si follement déliés; les compliments sont regainés, les bouillons croqués, les serments renvoyés à l'année prochaine, les baisers refroidis sur bien des lèvres, les bottiques s'éteignent, la joie s'en va et le ciel est rembruni. Il s'était fait beau pour un si beau jour, il souriait à notre population et la caressait de ses tièdes brises et de ses senteurs de printemps, et puis tout à coup il est devenu glacial et nuageux, et l'on croirait, à le voir si sombre

et si héréssé, qu'il regrette, comme un autre Harpagon, et voudrait rattraper les écreintes inattendues qu'il nous a données.

Ne dirait-on pas vraiment que le ciel de Paris se met à l'unisson de ses plaisirs ou de ses peines? Aux douceurs des harangues cérémonieuses et des compliments officiels, vont succéder les temples oratoires, les interpellations véhémentes et les bouillantes apostrophes. Janvier vient d'emboucher la trompette parlementaire, voilà le drame représentatif à son début, et il s'est annoncé et inauguré par une bataille. Déjà

nos honorables roulent de gros yeux, les poings se crispent sur le marbre de la tribune, l'urne du scrutin va vomir sa mitraille de boules blanches et de boules noires; à droite, quelle agitation! à gauche, que de colères! et quels frémissements d'impatience courent dans les rangs de l'armée ministérielle et la font tressaillir comme un seul homme. Nous allons voir commencer la grande danse du gouvernement représentatif, et nos Enclaves parlementaires vont entasser et multiplier les projets de lois, les amendements et contre-amendements, exordes et tirades, oraisons et péroaisons.

sentation nationale. Le conseil des ministres a vu dans les considérations de cet arrêt un abus de juridiction, et il a adressé au roi de Suède et de Norvège un mémoire tendant à prouver que la haute cour n'est pas compétente pour déterminer les limites des pouvoirs constitutionnels de l'Etat. Le roi, adoptant cette manière de voir, l'a sanctionnée par une proclamation qui a été publiée à son de trompe sur toutes les places et dans tous les carrefours de Christiania, par deux détachements d'armes au grand costume, escortés de forts détachements de cavalerie. Voici la traduction littérale de ce document, dont la lecture a été écoutée partout dans un morne silence :

« Il a plu à Sa Majesté le roi d'ordonner et de faire publier ce qui suit :

« Sa Majesté le roi regarde l'arrêt prononcé le 8 novembre dernier par la cour du royaume sous le même point de vue que celui de Norvège, et il ne reconnaît nullement à ladite cour la compétence de faire, par des interprétations de la loi fondamentale, des modifications à la distribution constitutionnelle de l'autorité publique entre les pouvoirs de l'Etat, dont aucun n'a le droit de s'attribuer, sous le prétexte de ce qu'un arrêt de la cour du royaume a pu dire, un nombre plus ou moins grand de prérogatives que celui fixe par la charte.

« Sa Majesté le roi se réserve en conséquence le droit d'exercer à l'avenir, toutes les fois que le bien général l'exigera, la pleine et entière autorité que lui donne le paragraphe 17 de la loi fondamentale.

« L'expédition de l'arrêt du royaume, qui a été transmise à Sa Majesté, sera déposée aux archives de l'Etat de Norvège. »

GRAND-DUCHÉ DE BADEN. — Un grave accident est arrivé le 1er janvier à la dernière station du chemin de fer entre Carlsruhe et Heidelberg, où d'ordinaire les deux trains se croisent. Le convoi de Heidelberg, dépassant la limite fixée pour attendre le convoi de Carlsruhe, a touché les derniers wagons de ce convoi, brisant ces wagons, les renversant, et jetant dans tout le convoi un épouvantable désordre. Une locomotive fut à l'instant expédiée à Heidelberg, afin de ramener en toute hâte des médecins et des chirurgiens. « On ne dit pas, ajoute la *Gazette des postes*, qu'aucun voyageur ait été tué sur le coup. On cite seulement une personne qui aurait eu les deux jambes brisées. Le nombre des blessés est de huit à dix. On attribue l'accident à la négligence du machiniste. »

PROCES INTENTÉ PAR LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE. — On se rappelle que *l'Illustration* signala il y a un certain temps à

M. le directeur de la bibliothèque royale l'annonce dans un catalogue de vente d'un autographe de Molière avant appartenir à ce dépôt public. Une action fut formée par M. Naudet contre le détenteur de cette pièce pour sa revendication. Le demandeur succomba en première instance. En appel, la cour, présidée par M. Séguier, a infligé et ordonné la restitution de la pièce formant le litige es mains du directeur de la bibliothèque royale.

STATISTIQUE. — Les presses françaises ont imprimé, en 1845, savoir : ouvrages écrits en toutes langues, mortes et vivantes, 6,521 ; estampes, gravures, lithographies, 1,405 ; ouvrages de musique, 492 ; plans topographiques et cartes, 104. — Total, 8,520 ou 17 pages.

NÉCROLOGIE. — Le colonel Guiwood, lieutenant de la Tour, et éditeur de l'ouvrage intitulé *Dépêches du duc de Wellington*, vient de se couper la gorge à Brighton. Après l'enquête du coroner, le jury a déclaré, selon l'habitude foraine, que le colonel s'était suicidé dans un accès momentané d'aliénation mentale. — M. Alexandre Aguilon, ancien député du Var, est mort à Toulon. — M. l'abbé Guairard, ancien inspecteur de l'université, est mort à Aix le 26 décembre, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

La partie d'échecs,

D'APRÈS UN TABLEAU DE M. MARLET.

On se souvient de la dispute qui s'éleva l'an dernier entre la France et l'Angleterre et qui se termina, ainsi que prennent

fin toutes les grandes querelles, par une bataille rangée. C'est la France qui avait jeté le dé, et c'est la France qui

triumpha. Dans cette occasion il y eut de part et d'autre des chevaliers désarmés et vaincus, il y eut même des reines



et des rois faits prisonniers, comme à Pavie et à Poitiers, cependant le sang n'avait point coulé, et lorsque les combattants se séparèrent, après la bataille, l'un et l'autre se tendirent la main en ennemis généreux, chez qui le ressentiment ne survit pas à la lutte. Dans ce duel, qui devait vider cette grande question à savoir à laquelle des deux nations de grande prééminence, dans le plus compliqué et le plus élevé des jeux de combinaison et de patience, et qui, de la France ou de l'Angleterre, emporterait définitivement le sceptre de l'échiquier, chacun des deux peuples se choisit un représentant et un champion, la lutte fut longue, vive, presque également glorieuse pour le vainqueur et pour le vaincu. Aussi méritait-elle d'être reproduite sur la toile et transmise à la postérité... des joueurs. D'ailleurs le tableau n'a-t-il pas consacré le souvenir des plus célèbres combats ? Fontenoy, Austerlitz, Eylau, ont trouvé leurs peintres ; la lutte engagée entre MM. Saint-Amand et Stanton devait avoir aussi le sien. Après tout, qu'est-ce qu'une bataille ? sinon une partie d'échecs. Napoléon l'a dit, et il s'y connaissait.

Il était impossible que dans la reproduction de cette grande

action l'artiste se bornât à un simple croquis du combat et à la silhouette des champions ; des deux côtés l'honneur national se trouvait en jeu, et un pareil acte de patriotisme, un événement aussi courageux (la partie allait durer plusieurs semaines) ne pouvait s'accomplir obscurément et dans l'ombre. Lorsqu'Albe et Rome s'en remirent au glaive d'Horace et de Curiaque pour la décision de leur cause, les deux nations assistèrent à la lutte et le duel n'eut pas lieu sans témoins. Élevez au combat de MM. Saint-Amand et Stanton, ainsi qu'à celui des Horaces, leur cercle de spectateurs et la galerie de leurs nationaux et vous n'avez plus qu'une partie sans émotion ni intérêt ; vous n'avez plus pour les yeux l'intéressant spectacle de deux courageux citoyens joignant leur réputation au bénéfice de leur patrie et sacrifiant leur honneur à la gloire de son nom, le tableau perd son idéal et son prestige, et tout ce qui offre à votre curiosité, c'est la vue de deux bourgeois faisant leur partie au café de la Régence.

Aussi M. Marlet, le peintre du tableau, et M. Laclauze, qui l'a reproduit en lithographie, ont-ils été honnêtement inspirés en groupant autour des deux adversaires la

grande famille des célébrités de l'échiquier, représentants naturels de la France et de l'Angleterre dans cette grave circonstance.

Vous reconnaissez tout d'abord le fameux Saint-Amand à sa pose noble et presque héroïque ; sa main hésite sur la pièce ; il joue la partie de la France ! Stanton, non moins fameux, a une allure moins assurée ; il y a du découragement dans son attitude, et l'on dirait qu'il lit par avance la destinée finale de son pays : échec et mat. Le personnage assis à ses côtés est M. Brian, l'un des témoins officiels de l'Angleterre, le greffier de la cérémonie, et en quelque sorte le chancelier de l'échiquier. Au fond vous distinguerez deux généraux, MM. Guingret et Dauchault, suivant de l'œil les évolutions et les opérations stratégiques avec le même sang-froid martial dont ils ont fait preuve dans la conduite et la manœuvre de leurs carrés devant les Arabes. Trente autres notabilités françaises et anglaises se mêlent aux alternatives de la lutte par l'expression de leur physionomie et la nuance éloquentes de leurs regards ; à la première occasion nous vous dirons leurs noms.

Charlet.



Charlet, l'artiste populaire dont les croquis spirituels ont acquis une célébrité analogue à celle des chansons de Béranger, vient de marier à l'âge de cinquante-trois ans. Il fut le créateur d'un genre dans lequel il est quelques émules, mais où il reste toujours roi. C'est le Calot de notre époque; il a tout la fécondité du graveur de Nancy; comme lui il illustre les grands et les misérables de la guerre, il se plait au milieu des soldards et des mercenaires, mais il est plus habile observateur, sa verve spirituelle est bien plus incisive; il a plus de grâce et de naïveté et surtout plus de largeur de style. Et puis, il faut bien le dire, s'il a merveilleusement compris et traduit son temps, le moment où il a fait son apparition lui a été en ce point plus favorable. Le commencement du dix-neuvième siècle, ébloui par de glorieux spectacles, éprouvé par de grands désastres, venait d'assister au déclin de la gigantesque époque de l'Empire. Chacun se plaisait à raconter. La France, naguère fatiguée de gloire, maintenant dans le deuil et l'abaissement, se reprenait avec ardeur au culte des belliqueux souverains. Son empereur tombé était devenu un demi-dieu; elle était fière de ses héros; ses soldats qui avaient suivi ce chef aventureux sur les bords du Nil, sur ceux de la Moskova; tout ce qui pouvait l'entretenir de leur grandeur passée était bien accueilli par elle. Elle oubliait volontiers que ces dominateurs du monde, à force d'être en pays conquis, finissaient par s'y croire encore; même lorsqu'ils étaient rentrés dans leurs foyers; et que ceux qui traînaient buyamment leurs sabres sur le pavé de nos cités, sur les dalles de nos palais, appelaient d'un nom grotesque, de celui de *pékins*, leurs frères plus pacifiques, qui, chargés des humbles soins du ménage intérieur, préparaient plus sûrement les progrès de la civilisation et de la prospérité publique gravement compromis par ces années turbulentes. Du reste, ces regrets et cet amour étaient légitimes. Aussi, ceux qui surent interpréter dignement ces sentiments obtinrent une popularité rapide. Tels furent le chanteur des *Messénariens* et l'indépendant dessinateur qui réussit à représenter si heureusement les mille épisodes de cette période guerrière. Il passa devant nos yeux, avec la merveilleuse prestesse de son talent, les revues impériales, les défilés, les marches, les campements, les maraudes, les attaques, les embuscades, les batailles elles-mêmes, et nous rendit toutes ces légions de soldats, si chers à la patrie, avec leurs uniformes variés, leurs poses, leurs attitudes, leur mine militaire. Tous se retrouvent dans cette longue galerie de portraits, depuis le maréchal jusqu'au tambour-major et au sapeur. Mais celui que Charlet affectionne avant tout, son fils d'adoption, l'objet assidu de ses soins, de ses préoccupations et de son amour, c'est le grenadier de la garde, ce soldat prétorien du nouvel empire, à qui le chef, dans un jour de débâcle, avait confié le soin de la garde, ce soldat prétorien du nouvel empire, à qui le chef, dans un jour de débâcle, avait confié le soin de la garde, ce soldat prétorien du nouvel empire, à qui le chef, dans un jour de débâcle, avait confié le soin de la garde...

repreuant bientôt sa revanche au deuxième coup de feu. Il est candide, novice; s'il passe devant un marchand de gravures il lui dit : *Je voudrais avoir mon portrait tout fait, avec deux croquis enluminés*, car il a le cœur tendre. Il est galant, et il rôde volontiers autour des bonnes d'enfants. Du reste, le cœur sur la main; s'il a de l'argent, il ne demande pas mieux que de le boire avec les anciens, et il se trouve que les anciens ne demandent pas mieux que de le boire avec lui; aussi est-il estimé de ses chefs, adoré de ses camarades. A la longue cependant il se lasse de payer toujours plus les autres et il se fait de nouvelles doctrines; chacun doit payer son écot. Sur cette pente il marche vite; quand il est devenu trop lourd, l'artiste l'abandonne à sa perdition. — Les invalides eux-mêmes ne pas défaut à cette revue militaire. Qui ne se rappelle *Krafft* et *Braun* ou les victimes de la séduction, ces deux bons invalides en gogotte, trébuchant sur les banes d'un cabaret où un ancien et un conscrit les ont trop capotamment abreuvés. Ces scènes de cabaret semblent avoir un attrait tout particulier pour Charlet; et, il faut le reconnaître, les figures d'ivrognes sont son triomphe. Il est impossible d'être mieux ivre que ce lussard qui tombe en arrière dans les bras de ses camarades en s'écriant : *Soudiens-moi, Chathou, je m'évanouis*; d'être plus ivre que cet autre lussard qui cherche noise à un poteau au milieu d'une route : *Tu es Français ou tu n'es pas Français; si tu n'es pas Français, je l'enjone!* Tous ces mots justes, vrais, qui peignent d'une manière si saisissante et si comique, ont en certainement leur part dans la fortune des lithographies de Charlet et ils devaient l'avoir. Au-dessous des *Petites misères de la guerre*, de Calot, on lit des inscriptions en vers :

Voilà les beaux exploits de ces cœurs inhumains;
Ils ravagent partout; rien n'échappe à leurs mains.

J'aime beaucoup mieux la prose de notre spirituel dessinateur. La verve moqueuse de sa pensée et de son crayon ne tarissent pas. Reproduit-il un lancier polonais, en volette au milieu d'une plaine de neige, dans les mêmes circonstances où il plaçait le grognard, dont nous parlions plus haut, il renouvelle une situation identique en la considérant sous un autre aspect : *Chauffé, éclairé par son gouvernement, c'est une grande douceur!* — En composant toutes ces scènes, en dessinant toutes ces physiognomies si expressives, Charlet n'est presque jamais tombé dans la charge. Ses vieux émigrés au costume grotesque, écoutant à la *Petite Provence* une lecture du journal des *Débats*, avec cette épigraphe : *Ca va bien!* paraissent chargés seulement aux générations trop jeunes pour avoir pu rencontrer aux Tuileries ces débris de la vieille monarchie. Son escouade de balayeurs en marche, une des plus amusantes moqueries de son crayon, est moins une charge qu'une malice inspirée par l'esprit d'observation.

Le caractère propre du talent de Charlet, c'est qu'il a de la sympathie pour le peuple, c'est qu'il le comprend, c'est que lui-même est un homme du peuple, qu'il sait le secret de ses bons et de ses mauvais instincts, qu'il a vu de près ses joies, ses vices et ses misères; s'il quitte un instant le soldat, c'est pour s'occuper de l'ouvrier, du fabourier, du gamin de Paris, des marchandes des halles, des frères ignorants et des vieilles portières; le filou lui-même n'échappe pas à cet infatigable batteur d'estrade. Il le représente surpris par les gendarmes et s'appariant à lui : *Dieu! mes enfants politiques, en avant les griboules!* On le voit, presque tous les sujets traités par lui prennent un tour plaisant; le plupart des légendes de ses lithographies, dont quelques-unes, il est vrai, lui ont été suggérées, attestent la disposition railleuse de son esprit. Si de quelques nous remontons à l'artiste, ce portrait tracé il y a quelques années, servira à les expliquer. A l'angle est partout sur cette physiognomie; c'est un assemblage de lignes de bronze jetées droites et dures depuis le front carré et chauve, jusqu'à la ligne pointue de cette barbe blanche taillée en angle aigu. J'aurais tort d'oublier la longue redingote noire serrée sur des flancs amaigris, d'où sortait la main la plus sèche, la plus mince, la plus indéfinissable et en même temps la plus mate qui soit sortie d'une manche de redingote depuis la main de Paganini. Je comprends à cette description pourquoi, parmi les types populaires qu'il a mis en jeu, celui de la grisette, lorsqu'on en ait dit récemment, lui a complètement échappé. Les grâces chiffonnées n'allaient pas à cette main-là. Cependant, nous nous plaisons à le reconnaître, car c'est là le bon côté de son talent, il a su rendre parfaitement les grâces naïves des enfants; et il a été aussi heureux à les faire parler qu'à les peindre; *J' te donne de quoi qu' j'ai; quand l'auras qu'éque chose, tu m'donneras de quoi qu'auras?* Il rend avec un naturel exquis leurs jeux, leurs disputes, leurs ennemis sous la férule du maître d'école. Mais encore ici, sa préférence avouée est pour l'enfant du peuple; s'il réunit trois écoliers, c'est au fils du bourgeois qu'il donne le vilain rôle; *Tu l'es riche, mais l'es bête; lui, pas riche, mais forement mat!*, on fait chacun son compte. Il est inutile de dire qu'il y a un enfant qui l'affectionne encore plus que celui du peuple; c'est l'enfant de troupe. Il trouve parfois de touchants tableaux dans le rapprochement de ces fraîches figures, de ces têtes blondes et des vieux visages des soldats aux vieillies et blanches monstaches. Je n'en citerai qu'un exemple, car il faut savoir se borner, et je ne me suis que trop laissé aller au plaisir d'évoquer les souvenirs du lecteur. Tout le monde se rappelle cette charmante composition où il représente un grenadier en marche, tournant la tête et parlant à un tout jeune enfant qu'il porte sur le dos : *Si le second rang est sige, il aura du nanan*. Et ce nanan est la grande d'eau-de-vie que le bon trouper lui présente. L'offre est un peu rude, mais elle part d'un bon cœur.

L'œuvre lithographique de Charlet est des plus considérables et monte peut-être à 1200 pièces. Ses frères Gibaut, ses éditeurs, vont en faire un choix en 8 volumes, qui en contiendront de 700 à 800. Si on pouvait énumérer la foule de dessins et d'aquarelles sortis de sa main, on verrait combien sa vie a été laborieusement occupée. Ses peintures à l'huile

ont été plus rares. Et ceux qui ont vu et se rappellent son tableau de la retraite de Moscou, exposé il y a quelques années, ou visité son atelier, riche de magnifiques ébauches, regretteront sans doute qu'il ait abordé moins souvent ces travaux plus élevés.

Académie des Sciences.

COMPTE RENDU DE TROISIÈME TRIMESTRE 1843.

Météorologie physique du globe et sciences naturelles.

Observation des étoiles filantes de la nuit du 9 au 10 août 1843, par M. Coulier-Gravier. La nuit du 9 au 10 août est une de celles où les observateurs ont toujours noté le plus grand nombre d'étoiles filantes. M. Coulier-Gravier qui s'est livré à l'étude de ces phénomènes avec une persévérance et un dévouement bien dignes d'estime et d'encouragement, s'était aidé de deux aides, et ces trois observateurs embrassaient ainsi la totalité du ciel, qui est resté presque entièrement découvert pendant toute la nuit. Ces messieurs ont vu 432 étoiles filantes entre neuf heures du soir et trois heures du matin. Leur nombre a été constamment en augmentant du soir au matin comme le prouve le petit tableau suivant :

Heures.	Nombre d'étoiles filantes.
9 à 10	50
10 à 11	65
11 à 12	57
12 à 1	63
1 à 2	105
2 à 3	108

Si l'on a égard à la portion du ciel qui était couverte de nuages, on voit que le nombre des étoiles allait en augmentant du soir au matin d'une manière bien évidente. Le plus grand nombre de ces étoiles venaient de la région du nord-est. Cinquante d'entre elles laissaient après elles une traînée lumineuse.

Sur les paraboles qui sont situées à la même hauteur que le soleil, par A. Bravais. — On donne le nom de parabole à des foyers de lumière qui apparaissent dans le ciel et semblent une imitation affaiblie du soleil lui-même. Ces paraboles sont dus à l'entre-croisement de cercles lumineux dont le soleil est le centre, avec d'autres qui passent par cet astre. Dans le cas le plus ordinaire, le soleil est entouré d'un halo, ou cercle blanc vertical, dont tous les points sont distants de 22° du centre de l'astre. Ce cercle est coupé par un cercle horizontal qui passe par le soleil. Un peu en dehors du point d'intersection de ces deux cercles, on voit deux taches lumineuses brillantes, irrégulières, présentant quelques teintes rougeâtres, et que les vieux astronomes désignent sous le nom de *chiffons de lumière* (1).

Sur le prolongement du cercle horizontal, à environ 100° du soleil, on voit souvent deux nouveaux paraboles moins brillants que les premiers, mais visibles dans certaines circonstances, par exemple lorsqu'ils se projettent sur des nuages blancs. Ces paraboles sont dus à des prismes de glace à trois ou six pans qui flottent dans l'atmosphère, de telle sorte que leur axe soit vertical, la plus grande dimension de ces prismes est alors suivant leur axe. Les paraboles éloignées du soleil de 22° sont dues aux rayons solaires qui traversent les anneaux diédres (de 60°) dans les conditions de la moindre déviation.

Les paraboles situés à 100° environ du soleil paraissent être produits par des rayons qui émergent des mêmes prismes lumineux après avoir subi deux réflexions à l'intérieur, qui sortent dans des conditions de déviation maximum ou de déviation constante.

Il existe encore deux autres genres de paraboles, ce sont ceux qui avoisinent des cercles verticaux dont le soleil est le centre, mais dont chaque point est éloigné de 46° du centre de l'astre. Enfin il y a des paraboles opposés au soleil ou antihéliques. Ces paraboles sont situés sur le cercle horizontal qui passe par le centre du soleil, et leur hauteur au-dessus de l'horizon est par conséquent égale à celle de l'astre. Ils sont dus à des prismes à axe court et horizontal, en forme de lames hexagonales placées de champ.

M. Bravais fait voir quelles sont les conditions mathématiques de la production de ces singuliers phénomènes d'optique atmosphérique en analysant la marche des rayons lumineux dans l'intérieur de ces prismes de glace.

Dans une seconde note, il s'occupe de l'arc-en-ciel blanc. C'est un cercle d'un blanc pâle de 55° à 55° de rayon, qui se montre sur la brume, et dont le centre est au point de la sphère céleste directement opposé au soleil. Le calcul prouve que cet arc-en-ciel blanc est dû à la réflexion des rayons solaires dans des gouttelettes d'eau qui sont des sphères creuses et dont les rayons internes et externes sont dans le rapport de 1,58 à 1,40. Plus le rapport de ces deux quantités augmente, plus le cercle s'agrandit, et si ce rapport est près d'être 1,585, le rayon de l'arc-en-ciel blanc se rapproche de 41° 58, qui est la valeur du rayon moyen de l'arc-en-ciel ordinaire. Alors l'arc-en-ciel blanc commence à prendre les teintes irisées de l'arc-en-ciel ordinaire. Si le rapport dépasse 1,585, l'arc-en-ciel blanc est remplacé par l'arc-en-ciel ordinaire.

Sur certains mouvements observés dans les neiges des Vosges avant leur complète fusion, par Ed. Collomb. On sait que les glaciers des Alpes sont animés d'un mouvement de progression beaucoup plus lent, mais analogue à celui des cours d'eau. M. Collomb vient de constater qu'il en est de même des amas de neige qui persistent jusqu'au mois de juin dans certaines

(1) Voyez Kaemtz, *Cours complet de météorologie*, la figure de Frontispice et page 150.

localités abritées des Vosges. Ces neiges sont accumulées pendant l'hiver dans de petits cirques par les vents régnants; au printemps, elles s'écoulent d'eau par suite de la fusion des neiges environnantes et des pluies; mais soumises à des alternatives de gel et de dégel, elles ne tardent pas à se convertir en glace à leur partie inférieure, et à former ainsi des glaciers temporaires de quatre à cinq mètres d'épaisseur qui se meuvent comme les glaciers permanents de la Suisse; ainsi, partout où un arbre, un rocher, pointent hors de la neige, on remarque en aval de ces obstacles un espace vide, un creux dont la longueur estimée parallèlement à l'axe du petit glacier donne une même mesure approximative de sa progression. Les grands glaciers des Alpes transportent des blocs qui ont jusqu'à 15 mètres de long, les glaciers temporaires des Vosges ne transportent que de petits objets, mais le principe est le même, et ces débris, en se disposant en bandes longitudinales sont l'analogue des moraines qui couvrent les glaciers de la Suisse.

Sur un bouc à mamelles très-développées et lactifères. par M. Geoffroy Saint-Hilaire. — Aristote nous a transmis quelques détails sur un bouc vivant à Lemnos, et dont les mamelles sécrétaient un lait assez abondant pour qu'on en fit de petits fromages. La Grèce entière s'occupa de cette singularité, dans laquelle on vit, sur la foi d'un oracle, le présage d'une grande fécondité. Un individu semblable a été reçu à la Ménagerie. L'animal exhale la forte odeur et présente tous les autres caractères du mâle, et cependant il porte des mamelles de deux décimètres de circonférence et de quinze centimètres de long. Elles fournissent en vingt-quatre heures deux à cinq décilitres de lait. Quand l'animal est traité, les mamelles ne diminuent pas de volume. Ce lait a l'apparence et le goût du lait de chèvre.

De semblables exemples ont été observés sur le chien, le chat, le taureau et le bœuf, et même chez l'homme. M. de Humboldt a vu en Amérique un homme qui avait assez de lait pour avoir pu nourrir son fils pendant cinq mois.

Rapport de M. Isid. Geoffroy Saint-Hilaire sur une monographie de la girafe, par MM. Joly et Lavocat, professeur à Toulouse. — Une girafe, récemment arrivée d'Abyssinie en France, mourut à Toulouse, au commencement de 1844. Le conseil municipal l'acheta, et MM. Joly et Lavocat profitèrent de cette heureuse occasion pour faire l'anatomie de cet animal, et publier un travail complet sur le plus grand des ruminants connus.

Il n'est pas certain que Moïse ait connu la girafe, quoiqu'il ait pu en voir des représentations sur les hiéroglyphes égyptiens; mais après lui, un grand nombre de géographes et d'historiens la mentionnent ou même la décrivent avec soin, tels sont Azararchides, Strabon, Hérodote, et Aristote, qui la désigne sous le nom d'*chippardion*. L'anatomie de la girafe avait déjà été étudiée par Allamand, Pander, Dalton, Guvier et Geoffroy Saint-Hilaire. M. Owen avait en dernière occasion de désigner un jeune individu mort en naissant et les membranes de l'œuf. La partie la plus neuve et la plus remarquable du travail de MM. Joly et Lavocat, c'est la description exacte des ligaments et des muscles de ce grand animal, et leur travail jette un jour tout nouveau sur la myologie comparée de cette classe d'animaux.

Note sur la conservation des bois enfoncés dans la terre, par M. Boucherie. — Il y a déjà plusieurs années, M. le docteur Boucherie, de Bordeaux, fit voir qu'on pouvait faire absorber par des arbres récemment coupés, des liquides tenant en dissolution des substances colorantes ou préservatrices. Il prouva que l'on pouvait opérer dans le sens des tissus végétaux des combinaisons chimiques et modifier ainsi profondément les apparences et les qualités du bois. Ces expériences avaient besoin d'une sanction publique; elles viennent de l'obtenir. Au mois de novembre 1842, M. Boucherie obtint la permission de faire couper dans la forêt de Compiègne cent billes de bois du volume de celles des chemins de fer. Il choisit diverses espèces de bois, savoir: du hêtre, du charme, du bouleau, de l'aune et du chêne avec son aubier. Quelques-unes furent laissées à l'état naturel, le plus grand nombre fut injecté de liquides conservateurs, que, d'aucun ne reçurent ces liquides que dans la moitié de leur longueur. La préparation terminée, ces billes furent enterrées dans la profondeur de la forêt; après trois ans, elles ont été déterrées, et l'on a constaté les faits suivants:

- 1° Les billes en bois non préparées sont complètement pourries et se laissent pénétrer partout d'un corps moïssé;
- 2° Les billes préparées sont parfaitement conservées et semblent même, suivant quelques-uns, s'être améliorées dans la terre;
- 3° Les billes préparées dans la moitié de leur longueur, sont les plus concluantes. La moitié préparée est saine comme le bois neuf, l'autre est pourrie et entourée de champignons. Ainsi désormais, l'industrie des chemins de fer ne sera pas forcée d'emprayer exclusivement le cœur de chêne, mais tout bois préparé sera aussi incorruptible que lui. La même observation s'applique aux échelas de vignes et aux états des galeries des mines. Les billes mi-préparées avaient été injectées avec de l'acide pyrogallique, les autres avec du sulfate de cuivre, du chlorure de calcium pyrogallique, et quelques-unes du chlorure double de sodium et de mercure. Le prix de revient ne dépasse pas 4 francs le stère. Puisse l'utile découverte de M. Boucherie se vulgariser bientôt, car nos forêts dépeuplées ne pourront plus suffire longtemps aux exigences de l'agriculture, de la marine et de l'industrie.

De la reproduction d'une variété monstrueuse de pois cultivé, par M. Paquet. — Dans cette variété, la tige, après avoir atteint un mètre de hauteur, s'arrête dans sa croissance, en tournant, se gonfle progressivement depuis le bas jusqu'au sommet, et donne naissance à un grand nombre de gousses remplies de graines. Il y a longtemps que cette monstruosité était connue, mais ce qui n'était pas, c'est qu'elle se reproduit par graines. Ce fait est également intéressant pour la physiologie végétale et pour l'horticulture.

Madagascar.

I. L'ÎLE ET SES HABITANTS.

L'île de Madagascar est située dans la mer des Indes, à 83 lieues de la côte occidentale d'Afrique, dont la sépare le canal de Mozambique, à 150 lieues de Bourbon, et 190 lieues de l'île de France. Sa longueur, comprise entre les 12° et 25° degrés de latitude sud, est de 285 lieues; sa largeur moyenne de 40 lieues. Des montagnes, dont la chaîne principale s'appelle les Ambolohimènes (montagnes longues) la traversent du nord au sud, et leurs nombreuses ramifications forment d'admirables vallées arrosées par une foule de rivières et de ruisseaux. Les embouchures de ces cours d'eau sont presque toujours obstrués par les sauts, que les vents et les courants renouvellent constamment, et qui donnent naissance, sur une grande partie du littoral, à des marais couverts d'une riche végétation.

Le sol de la plus grande partie de l'île est d'une formation primitive. Le granite, le siccite, des blocs énormes de quartz blanc et rose s'y rencontrent fréquemment. On y trouve du cuivre, de l'étain et du plomb, et peut-être des mines d'or et d'argent. La partie centrale abonde en mines de fer que les naturels savent travailler avec habileté. D'immenses forêts

vièges traversent l'île dans plusieurs directions; leur insalubrité et la difficulté de pénétrer dans l'inextricable réseau de lianes et d'arbrisseaux qui croissent sous les grands arbres, en rendra les inépuisables productions longtemps inconnues aux botanistes européens. Citons seulement le *ravenala*, ou arbre du voyageur, dont les aisselles recueillent l'eau de pluie, et dont le bois et les feuilles servent à construire les habitations; le *raivinsara*, sorte de cannelé dont la noix et la feuille ont un parfum exquis; le *vanoutrou* ou arbre cheveli, employé dans la construction des pirogues; l'*avoha*, dont on tire un papier grossier; le *tanghin*, dont la noix véneuse sert aux épreuves judiciaires, le poivre sauvage, le gingembre, le tabac, la canne à sucre, l'indigo, le chanvre et le lin, le cocotier, le bananier, l'oranger, le citronnier, le maïs, le mil, l'igname, le manioc, le riz, dont on énumère onze variétés, et une foule d'arbres de teinture, de charpente et de menuiserie. Les forêts et les lacs sont habités par beaucoup d'oiseaux encore inconnus, des perroquets, des faisans, des pontes d'eau, des pégons, des pintades, des sarcelles, le *vanoutrou*, sorte de grand faucon qui figure sur le pavillon nova. Parmi les animaux, nous citerons trois espèces de brufs bossus ou zébus, le monton à grosse queue, l'âne sauvage, le cheval, l'hippopotame, le sanglier, le chien sauvage, le lala-touke et le maki, sortes de singes, l'aye-aye et le

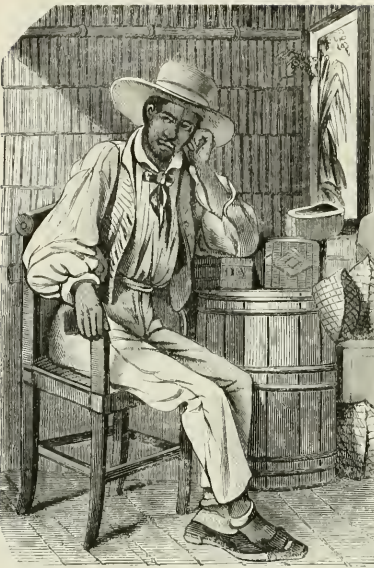


landree, animaux locaux propres à Madagascar. Le caïman, le caméléon, des serpents énormes mais peu venimeux, parmi les reptiles; et, parmi les insectes, le ver à soie, des papillons magnifiques, une grosse araignée très-venimeuse, le scorpion, sont les plus remarquables. Enfin les côtes, les rivières et les lacs abondent en poissons curieux et variés.

La population de Madagascar a été portée par quelques voyageurs à 5 millions; selon M. Barthélemy de Froierville, elle ne doit pas s'élever à plus de 1 million 600,000 âmes. On peut ramener les peuples nombreux qui se partagent le pays à deux types principaux: l'un caractérisé par un teint cuivré ou plutôt olivâtre, et des cheveux longs et plats; l'autre, par un teint noir ou brun foncé et des cheveux frisés et crépus. La constitution physique de la race noire, au nez aplati, aux lèvres épaisses, indique assez qu'elle est originaire d'Afrique, tandis que la langue, les mœurs, le caractère de la race olivâtre, appartiennent incontestablement aux peuples malais. Plusieurs émigrations d'Arabes ont aussi eu lieu sur la côte orientale dans les temps modernes, et leurs familles jouissent encore de nombreux privilèges chez les habitants du Sud, dont ils ont le reste adopté la langue et les superstitions.

Les naturels de Madagascar possèdent un nombre considérable de qualités et de défauts: ils sont curieux, superstitieux, ambitieux, vindicatifs, sensuels, hospitaliers, compatissants, crédules, prodiges, un jour se-

dentaires, un autre, cultivateurs industrieux, le lendemain, guerriers. L'indolence, l'éloignement pour un travail soutenu se manifestent plus chez la race noire, que chez la race olivâtre; mais aussi, l'ambition, la convoitise et l'annour de la vengeance ont plus d'empire sur celle-ci. Ces violentes passions semblent être le mobile des efforts que font les Hovas pour acquérir quelque connaissance de la science européenne. On n'a pas assez fait la part de leur politique et de leur ambition dans l'établissement des écoles à Tananarive; mais n'anticipons pas sur un sujet dont nous nous occupons bientôt. En revanche, il y a dans le charme qu'exerce Madagascar sur les blancs quelque chose qui parle en faveur des habitants. Presque tous ceux qui ont longtemps habité cette contrée en reviennent enthousiasmés; ils désirent y retourner, et font de la vie qu'ils y ont menée le sujet constant de leurs entretiens. Le *serment du sang* est une des contraintes les plus bienfaisantes de Madagascar; il unit à jamais deux individus qui dès lors se prêtent et s'assistent comme s'ils étaient parents. Un voyageur européen, arrivé dans un village, estimativement accueilli par le chef, qui lui cède sa plus belle case, lui envoie du riz, des poules, des fruits, et, lorsque sa suite est nombreuse, un ou plusieurs brufs. L'hospitalité est une qualité tellement inhérente à ces peuples, que dans tous les grands villages on trouve toujours une espèce de hangar public où les voyageurs viennent se mettre



(Madagascar. — Un traitant.)

à l'abri du soleil et de la pluie, en attendant qu'on leur ait préparé un logement gratuit. On sait toute la tendresse des femmes pour leurs enfants. On voit souvent des nourrissons de trois ou quatre ans courir après leur mère et réclamer leur ration accoutumée. Dans certaines occasions la coutume ordonne aux enfants de présenter à leur mère une pièce de monnaie que l'on nomme le *souvenir du dos*, en reconnaissance de l'affection qu'elle leur a montrée en les portant si longtemps dans la nacelle, pendant ses travaux et ses voyages. Le culte des morts n'est pas moins profond dans les familles, quoique les Malgaches n'aient pas de notions arrêtées sur la nature de la seconde vie. A n'est, l'obscurité la plus profonde contre le but et l'origine du peu de cérémonies religieuses qu'on observe parmi ces peuples. Interrogé sur ses croyances, le Malgache se contredit à chaque instant; pressé de questions, il répond tranquillement : « Je ne sais pas ; nous n'avons jamais songé à cela ; nous suivons ces croyances parce que nos ancêtres nous les ont transmises. » Comme tous les hommes indolents et sensuels, les Malgaches aiment passionnément la poésie et la musique. Leurs ménestrels voyagent sans cesse et chantent leurs compositions chez les chefs qui, en retour, leur font des présents considérables. C'est dans leurs œuvres que l'on peut se faire une idée de la richesse de la langue des Malgaches et de la grandeur de leur poésie.

La partie occidentale de Madagascar est la moins connue des Européens. Elle est occupée par les Sakalaves, qui forment deux grandes familles, les Sakalaves du Sud ou de Ménabé, et ceux du Nord ou de Boneni. Ils sont petits et forts, leur teint est d'un noir foncé, leurs traits sont réguliers, leurs cheveux noirs et brillants; indolents pendant la paix, ils se montrent prompts à prendre les armes contre les attaques de leurs ennemis, braves, énergiques et résolus. Quoique pleins de sagacité, ils sont moins rusés et moins menteurs que les autres Malgaches. Ils ont longtemps été le peuple le plus puissant de Madagascar, et lorsque les Hovas se sont soustraits à leur domination, ils ont constamment défendu leur indépendance contre leurs attaques. Le pays sakalave nourrit une innombrable quantité de bœufs, qui sont amenés sur la côte



(Madagascar. — Le Tanghima veneniflora, et extrémité septentrionale de l'île.)



(Madagascar. — Intérieur d'une habitation.)



(Madagascar. — Tombeau malgache.)



(Madagascar. — Manière de recueillir et de faire sécher les sauterelles.)

orientale et alimentent notre colonie de Bourbon. Au reste, ce n'est que tout récemment que nous avons eu des relations directes avec ces peuples. En 1840 la reine de Boneni, après avoir voulu se donner à l'imant de Mascate, s'est déterminée à se placer sous notre protection; et à la suite de cette

visitation française paraissait destinée à envelopper de toutes parts cette grande île, lorsque les dernières hostilités ont tout remis en question.

« Parmi les peuples des côtes de l'Est (dit M. Eugène de Frobergville, dans son précis en tête du voyage de M. Leguével de LaCombe, p. 14.) les Betsimisaracs et les Bétanimènes sont les plus remarquables à cause des relations continuelles que les Européens entretiennent avec eux depuis environ deux siècles. Ils sont, comme leurs voisins les Antavarts et les Ambanivoules, grands et bien faits ; leur couleur est le marron plus ou moins foncé ; leurs cheveux sont en général crépus ; ceux qui les ont légèrement ondulés ont une constitution moins vigoureuse, avec des traits plus réguliers et plus délicats ; leurs yeux ont une expression de douceur et de bonté qui inspire immédiatement aux blancs une confiance dont ils savent fort bien tirer parti. Les Betsimisaracs ont tous les vices de la civilisation sans en avoir les qualités ; cinquante Hovas suffiraient pour les mettre tous en fuite, tant ils sont paresseux et lâches... Ce fait répandant sur des promesses faites par de telles gens que les chefs des dernières expéditions françaises à Madagascar consentirent à les prendre pour auxiliaires... Ils aiment à pérorer, et sont plus habiles à manier la parole que le javelot national; ils n'aiment dans la guerre que ces *kabars* solennels (assemblées) où, le bâton blanc à la main, les orateurs déploient dans de longues harangues les richesses de leur imagination et d'une langue ad-

mirablement harmonieuse. Les Bétanimènes diffèrent des Betsimisaracs en ce qu'ils sont moins forts, moins actifs, moins bavards et moins poltrons. Presque tout le riz qui sert à la consommation des îles de France et de Bourbon est vendu par les Betsimisaracs et leurs voisins de Nord; ils fournissent



(Madagascar. — Coiffures malgaches.)



(Madagascar. — Cases malgaches.)

cession, le gouvernement français a fait un établissement dans l'île de Nossi-be, sur la côte occidentale. Vers la même époque, la France a reçu aussi l'assomission du chef d'Ankara à l'extrémité nord de Madagascar, sur le territoire duquel se trouve la magnifique baie de Diego-Suarez. C'est ainsi qu'avec nos établissements de la côte orientale et du sud, la civi-

lisation française à Madagascar consentirent à les prendre pour auxiliaires... Ils aiment à pérorer, et sont plus habiles à manier la parole que le javelot national; ils n'aiment dans la guerre que ces *kabars* solennels (assemblées) où, le bâton blanc à la main, les orateurs déploient dans de longues harangues les richesses de leur imagination et d'une langue ad-

aussi à ces colonies une immense quantité de bœufs qu'ils vont chercher dans l'Onési chez les Sakalaves. »
Tous les ans, quand la récolte est faite, chaque chef envoque un *kabar* où doivent se trouver ses sujets et les blancs qui veulent commercer. Là chacun expose ses raisins; les traitants disent que leurs marchandises leur ont coûté cher; les



(Madagascar. — Embarquement des bœufs, d'après un dessin de M. d'Hastrel.)

naturels, que la culture leur a donné beaucoup de peine. Ces pourparlers ont pour objet d'influencer le chef dans la détermination de la longueur de la gaulette destinée à mesurer la toile que l'on vend aux naturels pour des piastres d'Espagne, ou pour les productions du pays. Le chef écoute tout le monde avec patience, et fixe enfin la longueur de la gaulette, qui doit servir de mesure légale jusqu'à l'année suivante. Il règle de même la capacité du panier à riz, et la fête se termine par un repas. Le lendemain, la traite est ouverte, et l'on peut acheter et vendre.

On aura une idée de la loyauté que mettent les traitants dans ce commerce, par les détails suivants que nous fournit M. de Froberville. « Ils exigeaient d'abord que le grain fût versé doucement dans la gamelle adoptée comme mesure pour la saison, de façon à former un cône, puis un matelot y enfonçait largement le bras pour s'assurer qu'il n'y existait pas de cavités, et par un mouvement auquel il s'était exercé, vidait presque totalement le vase sur une natte où on l'avait

placé ; cela fait, le vendeur venait de nouveau le remplir, mais ne recevait que le prix d'une seule gamelle pour tout le riz versé, qui équivalait ordinairement à deux gamelles et demie. »

Signalons aussi le mode d'embarquement des bœufs. Les bâtiments en rade de Foulpointe, ne pouvant approcher de terre à cause des récifs, le bœuf, attaché par un nerf coulant passé autour de ses cornes, est halé jusqu'au bord escarpé de la côte ; là il tombe à la mer, et moitié à la nage, moitié à la remorque, il arrive près du bord du vaisseau sur lequel on le hisse.

Les bœufs ont pour gardien des hommes libres appelés *ma-remites*, qui remplacent quelquefois les Lascars (matelots indiens) à bord des vaisseaux, et s'engagent au service des traitants et des voyageurs sur la côte. Cela s'appelle faire *karamou*. Le grand *karamou* a lieu pour les travaux à forfait, tels que le chargement ou le déchargement d'un navire, la construction d'une case ou d'un magasin ; le petit *karamou* est un engagement qui dure pendant une lune, après



(Madagascar. — Un village malgache.)



(Madagascar. — Vue générale de Foulpointe.)

Le fermier, en homme prudent, mesura de l'œil la distance. « Eh ! eh ! dit-il ensuite, vous auriez de belles chances. — Peut-être, répondit Daly... Mais, enfin, votre prix ? — Pour tout emporter ? reprit l'autre, hésitant toujours. — Tout ou rien ; car c'est selon, camarade. — Eh bien, s'écria tout à coup le fermier prenant son parti résolu. Vous me donnez une demi-guinée. — Une demi-guinée, répéta Daly. Vous plaisantez, je crois. Si je les deux ou trois de ces volatiles, ce sera bien le bout du monde. Régions mieux la chose. Je tire d'ici sans avancer d'un pouce, et vous aurez une pièce de sept shillings pour tout le carnage. — Allons, dit le fermier en grattant les paus inférieurs de sa veste. Un marché est un marché. Voyons votre argent, et l'affaire est faite. — Sur ce, continuait Daly poursuivant le récit commenté, je lui offris cette jolie miniature jaune qui paraissait lui tenir au cœur, l'effarissant au reste que j'allais immédiatement lâcher mes deux coups. Il acquiesça par un signe à cette résolution meurtrière, et, l'argent empoché, regarda curieusement la direction de mon arme. Un premier coup, — bang ! — fut suivi d'un bruit d'ailes, et d'une clameur, et d'un renou-

ménage aquatique tel que vous ne pouvez vous en faire une idée. Le second coup, encore mieux dirigé, porta tout au milieu de la basse-cour en révolution. Mon compte fait, j'avais droit à quatre poules en bon état, à un coq d'un âge très-respectable, et du bont de ma carabine Manton, je ramenai sur le bord de l'eau deux canards de superbe apparence qui avaient bel et bien payé leur tribut à la nature. Je m'empressai de fournir péle-mêle le riche latin dans mon havresac, réjoui d'avance par les compliments que me vaudrait mon adresse, et surtout par les bons tires anxieux allés donner fin à la découverte du fermier. Je le regardai pour rendre au naturel sa physionomie d'homme attrapé ; mais il était, — en apparence du moins, — d'aussi bonne humeur que moi. Cette sérénité obstinée me contraria quelque peu, et je voulus en rabattre quelque chose par un ou deux sarcasmes ironiques. Avec une profonde révérence je le remerciai de « mon gibier. » « Ma foi, monsieur, me répondit-il, vous tirez beaucoup mieux qu'à voir votre sac je ne l'aurais cru. — N'est-ce pas ! repris-je... Il me semble que vous êtes, comme on dit, fait au moule. J'ai dans mon sac un peu plus de sept shillings, n'est-il pas vrai ? — Plus de quatorze aussi, j'imagine.

— Ah ! ah ! vous en convenez... Je n'ai donc pas été si mal avisé dans notre marché ? — Plus mal que vous ne croyez, reprit-il en ricanant. — Comment ? lorsque j'ai pour sept shillings plus d'une guinée de volaille... — A la bonne heure, dit l'autre qui s'éloignait lentement de moi, et mettait entre nous la barrière de l'enclos... mais, ajouta-t-il avec une grimace significative... ces volailles ne sont pas à moi. — J'aurais dû le tuer sur place, continua mon ami, mais sa plaisanterie était si bonne, si plaisamment exécutée... — Et si conforme à vos habitudes, ajouta-j'en incidemment. — Oui... j'allais le dire, continua-t-il... que je ne pus m'empêcher de me joindre à ses éclats de rire, assez semblables aux hennissements d'un vigoureux cheval. Ensuite, craignant d'être pris en flagrant délit d'attente à la propriété ou de mutilation d'animaux domestiques, je mis bas toute ma chasse et m'esquivai au plus vite, fort heureux de n'être pas poursuivi. (Theat. Hook's Popular Tales.) (La suite au prochain numéro.) O. N.

Théâtres.

GYMNASSE DRAMATIQUE. — *La Loi salique*, comédie-vaudeville, de M. Scribe. — VAUDEVILLE. — *V'la c'qui vient de paraître*, revue de 1845, par MM. Dennery et Clairville. — CIRQUE-OLYMPIQUE. — *Paris à cheval*. — STATISTIQUE DE LA LITTÉRATURE DRAMATIQUE.

M. Scribe est un grand sorcier. Assurément notre assertion ne surprendra personne, car il y a longtemps que notre public est le spectateur des tours d'adresse et des tours de force de M. Scribe. Dans cette espèce de prestidigitation dramatique, qui consiste particulièrement à se poser des problèmes insolubles, à imaginer des situations fabuleuses et à inventer de petites circonstances parfaitement invraisemblables et parfaitement impossibles, sur ce terrain dangereux et semé d'écueils, encore un coup M. Scribe est passé maître, et il est assez inutile de le répéter. De la part de l'auteur de tant de charmants ouvrages que vous savez par cœur, il faut s'attendre à toutes les tentatives et à toutes les hardiesses ; il arrange, invente et dispose à sa guise, il va et vient dans son œuvre au gré de son caprice, et le caprice est toujours charmant ; il se jure de toutes les conventions, il argue toutes les combinaisons ; pour lui, il n'y rien au théâtre de sacré ni de consacré ; on parle de ses créations, à la bonne heure ! mais un homme qui a tant créé et qui s'est fait à son usage tout un monde de fantaisie, doit avoir prodigieusement bouleversé et détruit de sa main infatigable. M. Scribe est le Christophe Colomb du théâtre, il en a agrandi la sphère ; il est le Napoléon de la scène, il en a changé de fond en comble la stratégie ; l'aimable écrivain a beau être académicien, il a beau vieillir, il est toujours jeune, heureux et applaudi. Le temps lui a élargi ses plus grands coups d'aile, et s'il lui arrive en passant d'imprimer son ongle sur ce talon privé-jeûné et d'y laisser la trace d'une ride, le public se refuse à la voir, que dis-je ? cette ride lui semble presque une grâce de plus. M. Scribe a tellement fasciné son public, il en est si bien le maître, que ce public le suit volontiers partout, dans tous les pays, sur toutes les cartes, carte du Tendre, carte du Joli, carte du Pathétique, cartes de vingt autres pays qui n'existent pas, et ce la les yeux fermés. Il est vrai de dire qu'un nombre des inventions de M. Scribe il faut compter celle qu'il a faite de ce même public ; car il y a un public particulier aux pièces de M. Scribe, un public qui n'appartient qu'à lui, que notre auteur retrouve à jour fixe et à point nommé, et par lequel il se voit toujours goûté, accueilli et célébré comme aux premiers jours.

Il est évident que tout ce monde attendait encore M. Scribe jeudi dernier, et grâce au titre de sa nouvelle pièce, *la Loi*

salique, l'attente était agréable. *La Loi salique*, c'est d'abord un jeune prince, imberbe héritier de la couronne de son père, et qui, au moment d'être reconnu et couronné comme

entière. En effet, les Etats de Danemark ont décidé que le couronnement serait célébré incontinent ; et, malgré d'ambitieux prétendants et une conspiration qui éclate, les grands du royaume abrogent la loi salique, cause d'un déguisement si prolongé. « Je jure fidélité à ma reine, s'écrie alors le premier de tous, le jeune capitaine des gardes. — Dites à votre femme ! » interrompit Christine. La plus grande trahison que l'on puisse faire à certaines pièces, c'est de les raconter. Quel sujet bizarre, singulier, et invraisemblable, et quelle adresse il fallait pour en sortir après avoir eu l'audace d'y entrer. Tout autre ecrivain, même le plus facile et le plus habile, eût reculé devant cette impossibilité si décidément indécente. Pour M. Scribe, la conduite, le débrouillage et la conclusion de toute cette intrigue n'a été qu'un jeu ; il n'a même pas eu besoin d'appeler à son aide toutes les ressources de son esprit si délié et si fin ; il a bourré son dialogue de jolis mots, il y a jeté d'étrincelantes saillies et de vives épigrammes ; il a, selon son usage, très-destinement manœuvré sa barque dans ces parages du Gymnase qui lui sont si bien connus, et, bref, il a touché le port et s'est élancé en vainqueur sur le rivage, aux acclamations du plus grand nombre.

Deux revues-vaudevilles ont été données cette semaine, l'une au théâtre de la Bourse et l'autre au Cirque-Olympique. La première, *V'la c'qui vient de paraître*, nous représente le présent, le passé et l'avenir, et nous a paru sempiternelle. En cette qualité, elle fait une grande composition d'almachachs, et aussi de vieilleries. *Paris à cheval*, la seconde de ces revues au galop, court après l'esprit et l'attrape souvent. Mais quelle malheureuse idée que d'aller cueillir des mots spirituels à la mémoire de messieurs les écrivains du Cirque, et de prendre pour interprètes d'énormes Centaures bridés et sanglés.

Ce bout de compte rendu nous autorise à enregistrer ici un petit document statistique au sujet du théâtre. L'année qui vient de s'écouler a été des plus fertiles en produits dramatiques, et le marché n'a pas cessé d'être abondamment pourvu. Onze opéras, vingt-trois comédies, trente-trois drames ou mélodrames et cent quatre-vingt-cinq vaudevilles, sans compter la même notation des mimodrames, ballets, intermèdes, prologes et autres gentillesses, tel est le bilan dramatique de l'année 1845. Qui est-ce qui s'avivra de dire maintenant que le théâtre est en décadence ?



(Théâtre du Gymnase. — *La Loi salique*, 2e acte, scène dernière. — Le rôle de M. Laroche. — Joli, M. L. — Le capitaine, Daniel, M. Geoffroy. — Christian-Christine, Mile Rose Chert. — Marguerite, Mile Desrêre. — La duchesse, Mile E. Sauvage.

Algérie.

OMBRES CHINOISES. — GARAGOUSSE (KARA-GEUZ).

La ville d'Alger, à l'époque de notre conquête, n'avait qu'un seul théâtre, celui des Ombres chinoises. La salle consacrée à ce spectacle était merveilleusement appropriée aux sujets que l'on y représentait. Figurez-vous en effet un étroit et long corridor, sinué au rez-de-chaussée, dont les murs humides et malpropres supportent une voûte basse et crevascée. Ne cherchez ni loges, ni galeries, ni stalles. A ce spectacle, point de places privilégiées; tous les rangs sont confondus. Le prix d'entrée est le même pour tous, dix centimes, au grand regret des enfants, qui ne jouissent pas comme chez nous du rabais de la moitié. En revanche, ils en prennent pour leur argent : assis par terre, les jambes croisées, au-dessous du cadre réservé aux acteurs, ils forment un parterre dont les trépignements et les huras convrent souvent la voix de l'artiste.

Le long des murailles, et reposant sur des pierres cutassées, sont placées des planches vermoulues qui, par leur état de propreté et de solidité, invitent à rester debout. L'orchestre presque seul a fait élection de domicile à l'extrémité de l'un de ces bancs : il se compose ordinairement d'un tambour de basque et d'une flûte en roseau, remarquables surtout par leur inharmonie et accompagnés, dans les grandes solennités, par la voix discordante d'un chanteur aveugle. La porte d'entrée, donnant sur une rue couverte, de quatre pieds et demi de largeur, est illuminée avec un fanal en corne.

Au fond de la salle, et dans le sens de la largeur, est tendu un mauvais tapis en poil de chameau; les extrémités sont fixées à la muraille avec de grosses chevilles enfoncées aux trois quarts de sa hauteur à peu près. Dans le milieu est pratiquée une grande ouverture carrée, sur les bords de laquelle est collé tant bien que mal un papier huilé, dont la transparence est produite au moyen d'une lampe disposée assez ingénieusement pour que son ombre se projette sur le cadre. La confection des acteurs de carton ne jure du reste pas avec la richesse des décors; mais si nos ombres chinoises sont bien supérieures à celles des Arabes, leur dextérité dans l'art de les faire mouvoir surpasse beaucoup la nôtre. Rien de plus extraordinaire que l'agilité, la souplesse des membres, la va-

riété subite des mouvements qu'ils impriment à leurs automates. On est encore bien plus étonné, quand on voit les moyens grossiers qu'ils ont à leur disposition; ce sont de mauvais bouts de ficelle et de fil de laiton torré.

Le principal acteur du Séraphin d'Alger était autrefois le

grand, l'incomparable bouffon de l'Orient, le célèbre Garagousse, de burlesque et licencieuse mémoire, dont nous avons français le nom.

Toutes nos recherches sur l'origine et l'étymologie du nom de Garagousse, ont été infructueuses. Un savant orientaliste croit qu'un guerrier du grand désert (Sahara) devenu célèbre par ses exploits et sa résistance à l'autorité des deys d'Alger, prit ce nom dérivé de deux mots turcs (kara-geuz) qui signifient : poil noir, et que plus tard, soit par la ressemblance presque exacte de ce nom avec un autre qui exprime une des facultés procréatrices de l'homme, soit pour idéaliser toutes ses passions en un seul type, le peuple arabe en fit son idole, l'orga de toutes les qualités qu'il convoitait, institua en son honneur des fêtes qui étaient célébrées après l'époque de la prière et de la retraite (le Ramadan), et qu'ensuite les géomètres qui suivirent abolirent cet ancien culte et le remplacèrent par des représentations dont il n'est possible de donner qu'une idée incomplète, à cause de l'obscurité monstrueuse de la réalité. Le buste de Garagousse est deux fois plus grand que celui des autres personnages, représentant ordinairement des Juifs et des Européens, quelquefois des raïas. Sa tête est tantôt ornée d'un grand casque surmonté d'une aigrette; il porte alors un costume guerrier, dans le genre de celui des anciens soldats romains. D'autres fois il est vêtu en Béloin, et c'est alors qu'il se livre à toutes les impudicités. Tantôt il a une conversation railleuse et fort ridicule avec une jeune Juive qui se balance mollement; tantôt il cause avec une femme nue placée à sa fenêtre; puis il est arrêté par la garde. Les exactions des Turcs, la paresse des Maures, l'avare des Juifs, la servilité dégradante des Biskris et des Nègres lui prêtent jadis tous les sujets de ses bons mots et de ses sales orgies. Garagousse, comme l'a fort bien dit, dans ses *Souvenirs de voyage en Afrique*, un de nos collaborateurs M. F. Morand, auquel nous empruntons ces détails, Garagousse se présente sur la scène, aux yeux émerveillés des Arabes, avec tous les attributs des mauvais génies de la Fable. Grottesque résumé de tous les vices et de toutes les turpitudes, il réunit les type



(Les ombres chinoises à Alger.)



(Scènes de la pièce intitulée Garagousse.)

divers inventés chez nous pour effrayer les enfants, amuser la populace, rendre nette l'attention des vieilles femmes aux récits exagérés des vieillards d'hiver, ou, dans les orages politiques, pour détourner la vigilance soupçonneuse des masses, aux approches d'un coup d'Etat, ou bien encore pour alimenter cette source de folie originale qui constitue bien souvent

le mérite de nos hommes à la mode. Garagousse est l'Arlequin, le Paillassé, le Polichinelle, le Croquemitaine, le Barbe-Bleue, le Cartonche, le May-ux, le Robert-Macaire de l'Afrique septentrionale; mais avec ces qualités, il n'excite encore qu'une faible admiration chez les spectateurs; c'est comme modeste d'obscurité qu'il enlève tous les suffrages. Dans ce

rôle, il produit en scène ce que le cynisme a de plus repoussant et de plus horrible; ses paroles, ses actions sont d'une crudité dégoûtante. Ontrageant la pudeur et la nature, il parodie jusqu'aux monstruosité attribuées par la Fable à Pasiphaë. Dans l'ignoble farce de Garagousse, on ne sait ce que l'on doit le plus déplorer, de la dégradation indigène, ou de

A partir du 4 octobre, les ANNONCES DE L'ILLUSTRATION sont reçues rue Vivienne, 4, à la Compagnie de Publicité
Prix de la ligne, Librairie et Industrie, 90 centimes.

ODONTINE et ÉLIXIR ODONTALGIQUE

L'instruction qui accompagne ces nouveaux dentifrices donne la raison de leur supériorité sur tous ceux employés jusqu'à ce jour.
Dépôt à PARIS, chez M. FAGUER, rue Richelieu, 95; et chez tous les Parfumeurs et Coiffeurs de la France et de l'étranger.

LONGUEVILLE,
10, rue Richelieu, près le Théâtre-Français.

CHEMISES.

PANSEMENT DES VESICATOIRES
Facile, régulier, inodore, avec PAPIER-GOMMEUSE et SERRE-BRAS
D'ALBESPEYRES,
Faub. St-Denis, 84, et dans les pharm. de province et de l'étranger.

RECRUTEMENT : APPEL DE 80,000 HOMMES SUR LA CLASSE
dans les mariés : nous profitons de cette circonstance pour recommander aux familles qui veulent pourvoir avec sécurité au rajeunissement de leurs fils, l'ancienne maison d'assurance militaire de MM. XAVIER DE LASSALLE et comp., place des Petits-Pères n° 9. (Maison du notaire.)

M. DE LA CANARDIÈRE, ou les infortunes d'un chasseur, par
Divers tableaux de genre de M. FÉLIX-BÉLIS, JABOT, LAJANISSE, etc. — 45 sujets
lithographiques. — Paris au Journal des chasseurs, boulevard des Italiens, 26,
maison Devisme. — Prix de l'album, 8 francs.

RHUMES, IRRITATIONS, INFLAMMATIONS. Le SIROP
ANTIPHLOGISTIQUE DE BRIANT, de plus en plus apprécié pour le traitement des irrita-
tions et inflammations de la poitrine, de l'estomac et des intestins, est pres-
crit avec un succès toujours croissant par les plus célèbres médecins de la
capitale, membres de l'Académie et de la Faculté royale de Médecine. Ce
sirop est, en effet, la préparation la plus efficace pour combattre les plus
crucelles maladies d'où résultent les RHUMES, CATARRHES, CRACHE-
MENTS DE SANG, GROUPE, COQUELUCHE, DYSSENTERIES, etc., etc.
— Pharmacie BRIANT, rue Saint-Denis, 157 (ci-devant 141, et 154.)

LE CHOCOLAT MÈNIER, comme tout produit avantageusement
connu, a excité la cupidité des con-
trefacteurs. Sa forme particulière et ses enveloppes ont été copiées, et les
MÈDAILLES dont il est revêtu ont été remplacées par des dessins auxquels
on s'est efforcé de donner la même apparence. Les amateurs de cet excel-
lent produit voudront bien exiger que le nom MÈNIER soit sur les étiquettes
et sur les tablettes.

Dépôt principal, passage Choiseul, 21, et chez un grand nombre de phar-
maciens et d'épiciers de Paris et de toute la France.

A TOUTES LES DAMES. Brevet d'invention sans garantie du gou-
vernement. Madame TILMAN vient
d'inventer une agrafe qu'elle nomme Page, à l'aide de laquelle la robe est
soutenue et garantie de la boue, sans le secours des mains. — Rue de Mé-
nars, 2, au coin de la rue Richelieu au premier.

VIN
de Bordeaux
GRUAUD
LA ROSE
DE M.
LE BON SARGET.
SEUL DÉPOT
Chez RIVET jeune,
déjà connu pour la
vente des vins de
Champagne
MOËT
et
GHANDON,
Boul. Poissonnière,
N° 8 à Paris.



On ne trouve que dans cette maison
les VÉRITABLES POWDRES de
JULLIEN pour le collage des vins.

Librairie J. J. DUBOCHET, LECHEVALIER, Galerie de l'Illustration, rue Richelieu, 60.

ANNUAIRE DE L'ORDRE JUDICIAIRE DE FRANCE, 1845 — 1846.

PUBLIÉ AVEC L'AUTORISATION DE M. LE GARDE DES SCAUX.

Par un avocat attaché au ministère de la justice.

CONTENANT : 1° La nomenclature exacte et complète du personnel du ministère de la justice et des cultes; du conseil d'État, (réorganisé conformément à la loi du 19 juillet 1845); de l'our
de cassation; de l'ordre des avocats aux conseils; des cours royales; tribunaux de première instance, tribunaux de commerce et justices de paix, tant de la France que des colonies. 2° Les ta-
bleaux d'avocats de tous les barreaux du royaume. 3° La liste de tous les notaires, celle des avoués d'appel et de première instance, des commissaires-priseurs et des huissiers, avec l'indication de
leur résidence, le tout classé par ressorts de cour royale et dans un ordre méthodique.
Divers tableaux présentant la série chronologique des chanceliers et gardes des sceaux depuis la fondation de la monarchie française, la liste des membres des chambres législatives qui appartiennent
à l'ordre judiciaire, la composition des facultés de droit et des conseils de préfecture sont annexés à l'ouvrage.

En vente par livraison, chez J.-J. DUBOCHET, LECHEVALIER & C^e, éditeurs, rue Richelieu, 60.

JÉRÔME PATUROT A LA RECHERCHE D'UNE POSITION SOCIALE,

Par Louis Reybaud.

Édition illustrée par J.-J. GRANDVILLE, publiée en 30 livraisons à 50 cent.

EN VENTE L'OUVRAGE COMPLET. PRIX : 15 FRANCS BROCHÉ.

EN SOUSCRIPTION.

HISTOIRE DE GIL BLAS DE SANTILLANE, PAR LE SAGE;

Précédée d'une Notice sur l'auteur, par CHARLES NODIER; ornée de 600 dessins par GIGOUX, gravés sur bois et imprimés dans le texte. 4 vol. grand in-8 jésus. 45 fr. Nouvelle édition
augmentée de la traduction de Lazare de Tormes, traduit par LOUIS VIARDOT, illustré par MEISSONNIER. — Prix de la livraison, 40 centimes.

J.-J. DUBOCHET, LECHEVALIER et C^e, rue Richelieu, 60.

COLLECTION DES AUTEURS LAIENS, avec la traduction en français, publiée sous la direction de M. NISARD, professeur d'éloquence latine au collège de France. — Vingt-sept
volumes grand in-8, à deux colonnes. — Prix : 524 francs.

MISE EN VENTE DU TOME 23 :

ŒUVRES CHOISIES DE TERTULLIEN ET DE SAINT AUGUSTIN,

Traduction nouvelle, par M. L. B., ancien professeur au collège Stanislas. — 1 vol. in-8 de près de 900 pages. — Prix : 15 francs.

MÊME LIBRAIRIE :

LE PANORAMA DES BOULEVARDS DE PARIS, gravures sur bois de 5 mètres de développement, avec un cartonnage. Prix : 8 francs. — CRYPTOGAME, album, par l'auteur de
M. JABOT, etc. Prix : 5 francs.

En vente la 8^{me} livraison.

Édition illustrée, publiée par livraisons à 50 cent.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION :

Chaque livraison contiendra soit deux feuilles de texte et une
gravure, soit trois ou quatre feuilles (48 ou 64 pages) sans gra-
vure.

Il paraîtra une livraison le jeudi de chaque semaine.

La première livraison a paru le 12 novembre 1845.

Le prix de chaque livraison est de 50 centimes.

En payant dix francs d'avance, on reçoit les livraisons franco
à domicile, à Paris.

Les souscripteurs des départements doivent s'adresser aux
principaux libraires de leur ville.

PAULIN, éditeur, rue Richelieu 60,

HISTOIRE

DU

CONSULAT ET DE L'EMPIRE

faisant suite à l'histoire de la Révolution française,

PAR M. A. THIERS.

DIX VOLUMES IN-OCTAVO

GRANDS

DE CINQUANTE BELLES GRAVURES SUR ACIER.

Dessins composés spécialement pour cet ouvrage d'après les croquis de M. Thiers.

PAR MM. EUGÈNE CHARPENTIER, KARL GIRARDET,
MASSARD, MOREL-FATIO, ETC., ETC.;

GRAVÉS

Par MM. Audibrant, Beyer, Joh. de Marc, Geoffroy, Gout-
tière, Hopwood, Outhwaite, Revel, Rouargue, Vallot, etc.

PAULIN, éditeur, rue Richelieu 60.

Modes.

Les bals de décembre ont vu paraître des toilettes fort excentriques, telles que, par exemple, une robe blanche couverte de dentelle noire et une robe de damas blanc brodée de perles et rattachée à la ceinture par une cordelette en perles. La richesse des étoffes était en général rehaussée encore par le prix des ornements : une robe en point d'Angleterre descendait, sur un dessous de satin vert clair, en tunique relevée par des boutons de fleurs d'émeraudes et de diamants; de semblables boutons passés dans les touffes de cheveux complétaient cette fastueuse parure; la belle fille de notre ambassadeur en Angleterre portait une robe en dentelle d'argent à double jupe sur un dessous de satin bleu glacé de blanc; cette dentelle semée d'étoiles d'argent se terminait par une bordure formée de riches arabesques; le corsage était plat et à pointe, la jupe double et les man-

ches recouvertes de dentelles d'argent; la double jupe était relevée de chaque côté par des fleurs en velours bleu de ciel mélangées de filigranes d'argent; la coiffure se composait d'une guirlande en fleurs exactement pareilles.

Tout en déployant leur goût et leur fantaisie sur les toilettes de bal, nos couturières ne négligent pas les toilettes de ville; notre gravure en reproduit une que nous avons vu ces jours derniers briller sur la neige de la terrasse des Tuileries; elle se composait d'un chapeau de velours orné d'une plume retombant avec cette grâce dont Alexandrine possède si bien le secret; une robe en soie de couleur fen glâce de noir, ornée d'une broderie en soutache dans les dessous de laquelle scintillait une garniture de boutons d'acier, était recouverte d'une visite également soutachée; en général, le caractère distinctif



des robes de demi-toilettes pour visites, diners et petites soirées, c'est une ornementation de broderie. Cette broderie se fait en soie sur les robes de velours, en soutache, point de chaînette et piqûres sur les robes de soie; elle garnit les devants, les corsages et s'étend en capricieuses arabesques, sur toutes les coutures du dos et des manches; c'est la fantaisie du broder oriental faisant invasion sur nos étoffes; cela coûte fort cher, mais cela est distingué; que peut-on vouloir de plus?

À la représentation de l'élegant costume de ville que nous venons de décrire, nous ajoutons une toilette de mariée dessinée la semaine dernière dans une des plus importantes parades de Paris. Ce costume, que le bon goût est enfin parvenu à

resserrer dans les limites d'une gracieuse chasteté, se composait d'une robe garnie de dentelle, couverte en cuir et laccée sur la poitrine; des ouvertures semblables pratiquées sur les côtés de la jupe et au bas des manches laissaient apercevoir à travers les lacunes, rappelant celles du corsage, un riche dessous et des manchettes de magnifique dentelle; sous l'ouverture du corsage montait une guimpe se rattachant au col par un petit poignet. Le voile, également en dentelle, pose à plat sur le dessus de la tête et fixe par deux guirlandes de fleurs d'orange et de roses blanches, retombant de chaque côté en plus gracieux et onduleux; enfin l'ensemble de cette toilette faisait grand honneur au goût de la couturière dans les ateliers de laquelle elle a été exécutée.

Les bureaux de bienfaisance de la ville de Paris.

Voici l'hiver venir avec ses plaisirs pour le riche, ses souffrances pour le pauvre. Lorsque Paris, au premier jour de l'année, se pare de ses plus beaux ornements, se promène dans ses galeries d'incandescence de gaz, s'enorgueillit du luxe de ses magasins, se gorge de bonbons, se distraît avec ses joujoux, se couvre de fleurs, de bijoux et de souvenirs; lorsque les fêtes et les bals commencent, alors commencent aussi les privations et la misère. Inévitable compensation que ramène sans cesse cette saison fatale! On danse et on étale dans les salons illuminés de bougies, mais on jeûne et on grelotte au-dessus, dans les galeries. Tandis que de nombreux équipages se roulent toute la nuit dans les rues ébranlées et transportent de fête en fête les heureux du siècle qui ne connaissent plus le sommeil, souvent le malheureux erre aussi sans abri sur le pavé; et, s'il ne dort plus, c'est de froid et de faim.

Paris est la ville des contrastes : on le dit souvent; mais souvent aussi on y songe peu. Bien des gens, que la pluie ennuit et fatigue, demandent la gelée à grands cris : « Une belle gelée! » disent-ils. — On voit bien qu'ils ont du bois de chène bien sec dans leur bûcher ou de la bonne houille pour alimenter la grille du foyer. S'ils songeaient à celui qui n'a pas de feu, ils verraient combien leur souhait est égoïste et cruel : c'est une prière homicide.

On dit toujours : « Il y a des pauvres à Paris. » — Sait-on combien il y en a?

Ne parlons pas des ouvriers qui gagnent à peine une misérable journée; ne parlons pas de ces intéressantes familles qui vivent de travail et de privations; ne parlons pas de tous ces pauvres qu'on nomme *pauvres honteux*, mais que l'appellerait plutôt pauvres nobles et fiers, parce qu'ils subsistent de leur travail, déignent leur misère et ne demandent rien à personne. Prenons les plus pauvres parmi les pauvres, les pauvres indigents, les pauvres mendicants qui ne rougissent pas de tendre la main, qui se font inscrire pour obtenir les secours de la bienfaisance publique. — On en compte près de 90,000 à Paris! c'est-à-dire que sur dix habitants il y en a un qui vit de la charité des autres.

Cette misérable population est inégalement répartie dans les différents quartiers.

Ainsi, le 1 ^{er} arrondissement compte	l'indigent sur	12 hab.
Le 2 ^{me} arrondissement	—	25
Le 3 ^{me} arrondissement	—	20
Le 4 ^{me} arrondissement	—	12
Le 5 ^{me} arrondissement	—	17
Le 6 ^{me} arrondissement	—	10
Le 7 ^{me} arrondissement	—	10
Le 8 ^{me} arrondissement	—	5
Le 9 ^{me} arrondissement	—	6
Le 10 ^{me} arrondissement	—	14
Le 11 ^{me} arrondissement	—	10
Le 12 ^{me} arrondissement	—	6

Si ces indigents étaient des hommes valides, propres au travail, on pourrait peut-être leur reprocher une paresse coupable. Mais ce sont des vieillards, des enfants, des femmes, de vieilles femmes surtout. — Voyons au sous famille. Sur ce nombre total de 90,000 indigents, il y a 54,000 femmes. En voici d'ailleurs la classification selon leur état civil :

Hommes, mariés ou veufs	20,000
Femmes, mariées ou veuves	56,000
Garçons	16,000
Filles	18,000

C'est à l'administration que s'adresse cette population indigente, puisque la loi interdit la mendicité et la punit, comme un délit, par la prison. Les bureaux de bienfaisance, répartis entre les douze arrondissements, sont chargés de distribuer les secours. Ils disposent dans ce but de ressources spéciales qui, pour cette année, se sont élevées à environ 1,752,000 fr. au total. Cette somme est inégalement répartie.

Le bureau du 1 ^{er} arrondissement possède	141,000 fr.
Celui du 2 ^e arrondissement	120,000
Celui du 3 ^e arrondissement	82,000
Celui du 4 ^e arrondissement	84,000
Celui du 5 ^e arrondissement	116,000
Celui du 6 ^e arrondissement	148,000
Celui du 7 ^e arrondissement	117,000
Celui du 8 ^e arrondissement	254,000
Celui du 9 ^e arrondissement	150,000
Celui du 10 ^e arrondissement	170,000
Celui du 11 ^e arrondissement	408,000
Celui du 12 ^e arrondissement	502,000

Sans doute, cette somme de près de deux millions paraît considérable; mais quelles ressources peut-elle offrir pour un si grand nombre de bouches allumées? Ainsi l'on voit que, comparativement au nombre des pauvres, le bureau du 2^e arrondissement, qui est le plus riche, peut disposer de 51 fr. 50 c. par chaque indigent, ce qui revient à 2 fr. 60 c. par mois; et le bureau du 8^e arrondissement, qui est le plus pauvre, peut donner 15 fr. 50 c. à chaque indigent, ou 1 fr. 25 c. par mois, moins d'un sou par jour! Que peut-il faire dans une semblable pénurie en face d'un semblable dénuement?

Les bureaux de bienfaisance cherchent à utiliser autant que possible ces modiques ressources. Ils distribuent leurs secours en nature : l'argent, dissipé par l'imprévoyance, pourrait devenir souvent un aliment pour la débauche ou l'ivrognerie. Ils donnent aux indigents inscrits des vêtements, des couvertures, du pain, de la viande, du bouillon, du bois, des médicaments pour les malades, des secours aux femmes en couches, etc. En voici les principales sommes :

Pain distribué	110,000 fr. environ	570,000 k.
Viande	67,000	environ 30,000 k.
Bois	48,000	environ 160,000 cotrets.
Médicaments	86,000	

Vêtements, couvertures, linge, etc., qui ne sont souvent que prêtés, et que l'indigent doit restituer : 137,000 fr., etc., etc.

Chaque pauvre a donc reçu dans son année moins de 5 kilogrammes de pain, moins de 600 grammes de viande, et moins de 2 cotrets! c'est-à-dire la nourriture de quatre jours à peine! le chauffage de quelques heures!

Riches parisiens, qui dinez agréablement au coin du feu, qui dansiez la lumière des bougies, qui demandez une belle zélee pour courir sur les promenades, les mains dans vos poches ornées ou dans votre manchon soyeux, songez aux pauvres!

Rébus.

EXPLICATION DU DERNIER REBUS.

(Le Panthéon se voit de plus loin que la colonne de la place Vendôme.)



ON S'ABONNE chez les Directeurs des postes et des messageries, chez tous les Libraires, et en particulier chez tous les Correspondants du Comptoir central de la Librairie.

A LONDRES, chez J. THOMAS, 4, FICHL Lane Cornhill.

A ALGER, chez BASTIEN et chez DUBOS, Libraires.

JACQUES DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de LAGRANGE et Co, rue Damiatta, 2